

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0007054

2695

Optique Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2473 Société : R.A.M.

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : KADDAR RAHIMA

Date de naissance : 27/12/1992

Adresse : 127 BX Ratta yacoub 3me etage Dpt 604

Tél. 0663355119 Total des frais engagés : 1939,20 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. Salaheddine GHRIB
Chirurgien Orthopédiste
Traumatologie - Arthroscopie
IMEF-091190371 / Tél.: 0522 522 536

Date de consultation : 10/12/22

Nom et prénom du malade : _____ Age: _____

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : _____

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie : PTG dte

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : _____

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 27/12/22 Le 27/12/22

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11/12/22			6	Dr. Odile Chirurgien Dentiste - Traumatologie - Arthrose INPE: 021 190371 Tél: 052 521 0710
26/12/22			6	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DES HABOUNI 16 Bd Victor Hugo 38000 Grenoble	11-12-22	16.58,80
PHARMACIE DES HABOUNI 16 Bd Victor Hugo 38000 Grenoble	16-12-22	280,95

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
PHARMACIE DES HABOUNI 16 Bd Victor Hugo 38000 Grenoble	11-12-22		

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				<input type="text"/>
<img alt="Diagram of upper and lower dental arches with numbered teeth from 1 to 8. Arrows indicate the direction of treatment				

Dr. Salaheddine GHRIB

Chirurgie Orthopédique & Traumatologique

Ancien interne des hôpitaux de Paris

Chirurgie Prothétique - Chirurgie de la main

Arthroscopie - Médecine du sport

Traitements par PRP



الدكتور صلاح الدين غريب

جراحة العظام والمفاصل

طبيب سابق بمستشفيات باريس

الجراحة التقويمية - جراحة اليد

الجراحة بالمنظار - الطب الرياضي

العلاج بالبلازما

Casablanca le: 26.1.12.22 الدار البيضاء في:

MALIKA KADDAM

PHARMACIE 71
73, Bd MESFIK DES
Tel: Victor Hugo
Boulevard
Casablanca
Tél.: 05 22 52 53 30
05 22 52 53 30



Anxiol

7/4 - 1/4 - 7/2 | 20 جم

22 جم | 70 جم

3) Ruxim 20 mg

100,40 - 0 4 | 20 جم

4) Ihexim 20 mg

82,10 | 14 جم

5) Fucidium 50 mm - 4

39,10 | 14 جم

شارع القدس، إقامة الورود، عمارة 1 الطابق 1 رقم 112 عين الشق - الدار البيضاء
Bd. ElQods Résidence les Rosiers, Imm.1, 1^{er} étage N°112, Ain chock - Casablanca
Tél.: 05 22 52 25 30 - 06 63 66 99 34 - Email: dr.ghrib@gmail.com - INPE: 091190371

SYNTHEMEDIC
22 rue moubair bneou al acouam roches
noires carabianea
INEXUM

20 mg Cpr GR
Boite 14
840mg/500mg/21NRO P.P.V: 82,10 DH
6 118001 020591

P.R 00725
P.P.V 100DH 40



%2 فوسيدين
أنبوب من 15 غ
مرهم

39,40

LOT 221572
EXP 11/2024
PPV 36.70DH

22,00



AKDITAL

Clinique Ain Borja Casablanca
مصحة عين برجة الدار البيضاء

Casablanca, le 01/12/22

Kennoum Malika

74.80 x 3

11 Sepen 500

138.10 x 2

349.00 x 2

21 Lovrenox 0,4

87.40

31 Dolifox 120 mg

82.10

41 Nexam 20 mg

22.20

51 Codeliprane

89.50 x 3

61 Orax 700 mg

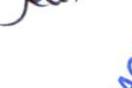
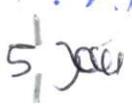
25, Bd. Ifni (en face de Lydec), Ain Borja, Casablanca

Tél. : 05 22 41 63 63 - Fax : 05 22 24 66 24

E-mail : direction@cliniqueainborja.ma

Site web : www.cliniqueainborja.ma

T. 1658.80



Lot :
À consommer de
préférence avant le :

64AC001C
06/2020

PPC : 89,50 DH
Lot :
A consommer de
préférence avant le :

64AC001C
06/2020

PPC : 89,50 DH

PPV : 87DH40
PER : 10/25
LOT : L3657

LUT : 05322J30
PER : 10/2025
PPV : 74,80 DH

LUT : 05322J30
PER : 10/2025
PPV : 74,80 DH

LUT : 05322J30
PER : 11/2025
PPV : 74,80 DH

Lot/Batch :

Fab./Man. :

Pér./Exp. :

sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1-
Ain Sébaâ 20250 - Casablanca
LOVENOX 4000UI ANTI-XA/0,4ML SER B2
P.P.V. : 138DH10

6 118 001 0 8 0 4 7 2

sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1-
Ain Sébaâ 20250 - Casablanca
LOVENOX 4000UI ANTI-XA/0,4ML SER B6
P.P.V. : 349DH00

6 118 001 0 8 0 4 6 5

sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1-
Ain Sébaâ 20250 - Casablanca
LOVENOX 4000UI ANTI-XA/0,4ML SER B6
P.P.V. : 349DH00

6 118 001 0 8 0 4 6 5

sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1-
Ain Sébaâ 20250 - Casablanca
LOVENOX 4000UI ANTI-XA/0,4ML SER B2
P.P.V. : 138DH10

6 118 001 0 8 0 4 7 2

PPV:22DH20
PER:12/23
LOT:K3408

PPV:22DH20
PER:07/24
LOT:L2596

SYNTHEMEDIC
22 rue zoubair bnoou al ouaam roches
noires casablanca
INEXIUM

20 mg
Boîte 14
64015DMP/2INRQ P.P.V. : 62,10 DH

6 118 001 0 2 0 5 9 1